

# LA CHARTE « SMEPS' ATTITUDE »

Signer une licence, c'est s'engager en tant que joueur, dirigeant ou entraîneur à respecter l'éthique du handball en général et les règles particulières du club tout au long de la saison.

Le handball est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles. Ainsi, chacun représente le club et doit en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors.

Afin de pratiquer le handball au sein du club, chaque licencié doit :

- avoir pris connaissance et respecter la charte (y compris le représentant légal pour les mineurs).
- acquitter le montant de la cotisation avant toute rencontre officielle.

En cas de problème dans une équipe et dans la mesure du possible, il est demandé aux joueurs, entraîneurs et parents de régler le litige entre eux.

Les dirigeants se tiennent à la disposition de tous pour écouter les doléances.

À travers la pratique du handball, nous nous engageons à respecter **7 valeurs fondamentales**, tels les **7 joueurs d'une équipe** :

## Le respect

- Se respecter soi-même et respecter ses partenaires et adversaires.
- Respecter les règles du jeu, les arbitres, les entraîneurs, le public et les équipements.
- Permettre à chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions.

## La solidarité

- Construire une identité « hand » à travers l'appartenance à une équipe et à un club.
- Construire un esprit de corps et de groupe.
- Développer l'entraide et le soutien sur le terrain et dans la vie.

## La tolérance

- Permettre l'expression des différences tout en respectant le principe de laïcité.
- Laisser s'exprimer les talents quels qu'ils soient.
- Permettre à tous de progresser et de se réaliser sans discrimination.

## L'engagement

- Prendre et assumer des responsabilités au sein de son équipe et du club.
- Développer le don de soi, pour son équipe et pour son club.
- Être assidu, ponctuel et persévérant dans sa pratique quotidienne.
- S'engager dans la vie du club tout au long de la saison.

## La combativité

- Cultiver la détermination, l'engagement, dans ses actions sur le terrain.
- Lutter contre l'esprit de renoncement.

## La convivialité

- Accueillir les adversaires, les arbitres, les parents et les supporters.
- Développer la vie du club, l'esprit convivial et festif.
- Partager cet état d'esprit avec tous et donner l'envie à tous de s'investir davantage.

## L'esprit sportif

- Être loyal et équitable envers autrui.
- Refuser toutes formes de tricherie dont le dopage.
- Être exemplaire et généreux.
- Rester humble dans la victoire et digne dans la défaite.

NOM Prénom du licencié :

Signature :

NOM Prénom du représentant légal :

Signature :

Julie MARTIN  
Présidente du SMEPS

